

Introduction	9
---------------------------	---

Lecture et Société

« Les gens ne lisent plus, ils regardent la télé. » ...	15
« L'écrit n'est plus aussi nécessaire que par le passé. »	21
« L'ordinateur va remplacer le livre. »	27
« Les illettrés ne savent ni lire ni écrire. »	33
« Les illettrés sont principalement des personnes d'origine étrangère. »	37
« Il y a de plus en plus d'illettrés en France. »	41

Apprentissage de la lecture

« Savoir lire, c'est être capable de lire oralement sa page de lecture. »	47
« C'est à 6 ans qu'on peut apprendre à lire. »	51
« Normalement, un enfant de CP sait lire à Noël. »	57
« Si certains enfants ont des difficultés de lecture, c'est à cause de la méthode globale. »	63
« Apprendre à lire, ce n'est pas deviner. »	73
« Pour qu'un enfant apprenne à lire, il faut le suivre à la maison. »	79

La lecture, un problème ?

« On peut savoir lire sans comprendre ce qu'on lit. »	87
« Un enfant mal latéralisé a des problèmes pour apprendre à lire. »	93
« La dyslexie, c'est confondre les lettres qui se ressemblent. »	97
« La dyslexie, ça peut arriver à n'importe quel enfant. »	103
« 25 % des jeunes sortent de l'école sans avoir les bases de la lecture. »	109

Conclusion	113
-------------------------	-----

Annexes

<i>Glossaire</i>	117
<i>Pour aller plus loin</i>	121
<i>Méthodes pédagogiques</i>	125

« Il y a de plus en plus d'illettrés en France. »

L'intelligence, c'est ce que je mesure.

Alfred Binet, *La Mesure de l'intelligence*, 1905

Donner un chiffre ferme du nombre d'illettrés en France relève de la gageure. D'emblée, face à l'objet menaçant dont les politiques et les médias annoncent la résurgence en France, la question se pose de savoir quel est son ordre de grandeur. Dès le rapport initial du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) en 1984, les données quantitatives varient selon le ministère qui les présente. On peut expliquer en partie ce fait par des raisons techniques, chaque ministère ayant ses propres indicateurs et des échelles d'évaluation qui s'inscrivent dans une tradition différente adaptée à son secteur d'activité (école, emploi, armée...). Toutefois, à ces raisons techniques indiscutables, il paraît nécessaire d'ajouter des raisons politiques.

Est-ce pour cette raison que le discours sur les chiffres de l'illettrisme* frappe par son aspect inflationniste et la mise en scène médiatique qui l'accompagne ? L'illettrisme est, nous dit-on, un mal caché, vécu dans la honte et le non-dit : les chiffres annoncés par les enquêtes sont donc forcément sous-estimés et les personnes concernées se comptent, estiment les journalistes, « par millions plutôt que par centaines de mille ». Sachons-le, les pourcentages avancés sur l'illettrisme seront donc toujours très élevés avant que la polémique ne soit lancée et, face aux réactions d'incrédulité, ils s'affineront au fur et à mesure, sans

que l'on sache au final s'ils sont proches ou non de la réalité ! Ainsi, Christine Garin, journaliste au *Monde*, soulignait-elle dans un article quelque peu impertinent que les chiffres énoncés par François Bayrou, alors ministre de l'Éducation nationale, variaient eux aussi considérablement d'un discours à l'autre, dans un laps de temps très court. En matière d'illettrisme, donc, les chiffres avancés en disent autant sur le locuteur et le contexte de son discours que sur le sujet lui-même !

Il faut reconnaître que la tâche est ardue. Pour évaluer l'illettrisme en France aujourd'hui, il faudrait – comme le fit Binet en son temps pour l'intelligence, un concept au moins aussi confus et discuté – traduire cette notion en termes concrets, pour rendre son objet mesurable. Compte tenu des transformations de la société, notamment en matière de niveau exigible de maîtrise de l'écrit, il faudrait aussi envisager, comme pour l'intelligence, que les outils de mesure évoluent au rythme des exigences sociales dont ils procèdent. En l'état actuel des choses, aucun critère n'évalue clairement l'illettrisme et ne permet donc de faire des comparaisons objectives.

À défaut de pouvoir dire de manière indiscutable si le nombre d'illettrés augmente en France, quelques analyses nous aideront à y voir plus clair. Les performances en lecture-compréhension des élèves en fin de CM2 ont été comparées à trois reprises à dix années d'intervalle (1987-1997-2007) par le ministère de l'Éducation nationale. Ces données, qui ne sont pas des évaluations directes de l'illettrisme puisqu'elles concernent des enfants et non des adultes, apportent cependant des informations indirectes sur l'évolution du savoir-lire des Français et à ce titre intéressent donc notre propos. Huit textes, chacun accompagné de cinq questions destinées à en tester la compréhension font apparaître des résultats étonnants : de 1987

à 1997, les résultats sont stables, alors que de 1997 à 2007 ils indiquent une chute sensible, avec une augmentation du pourcentage d'enfants ayant des résultats faibles.

Les statistiques de l'armée, elles, montrent que le pourcentage d'appelés obtenant de très faibles résultats aux tests en vigueur n'a fait que décroître jusqu'aux années quatre-vingt (Dumazedier et De Gisors, 1984) et sont stables depuis les années quatre-vingt-dix (8 % en 1995). En 1998, à partir d'évaluations de lecture faites lors des journées d'appel, moins de 10 % des jeunes d'environ 17 ans ont des difficultés* réelles de compréhension de l'écrit et un peu moins de 4 % d'entre eux sont dans une situation pouvant être qualifiée d'illettrisme. Les résultats sont semblables en 1999-2000, années où les jeunes filles participent pour la première fois à l'évaluation : 9 % des individus comprennent difficilement ce qu'ils lisent et la moitié d'entre eux (5 % de l'ensemble) sont proches de l'illettrisme. Plus récemment, de 2000 à 2005, les pourcentages observés présentent une intéressante stabilité, variant autour de 10 %.

Ces résultats sur l'ensemble de la population française nous éloignent bel et bien des 20 à 30 % d'illettrés annoncés par les médias ! Notons toutefois que ces 10 % de cas d'illettrisme apparent ne font que marquer une sorte de seuil résultant d'un accord de nature empirique, intellectuellement et pratiquement peu satisfaisant. Il faut en effet qu'il y ait accord sur ce qui est mesuré dans ces épreuves pour que les résultats d'une population donnée à ces tests soient acceptés. Or, faute d'accord sur une définition du « savoir-lire » ou sur un outil d'évaluation, et donc sur le seuil au-dessous duquel on doit parler d'illettrisme, les résultats peuvent constamment être remis en question. Sans accord théorique et pratique, tout

peut être contesté. On en est bien, en ce qui concerne la lecture en général et l'illettrisme en particulier, au niveau où on en était dans le domaine de l'intelligence avant les études de Binet.

De cette relativité et des problèmes qu'elle pose, une autre étude témoigne de manière éloquente. Menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1995, elle attribuait à la France 40 % d'individus « en difficulté » ! La question consistait à « repérer dans un texte les éléments d'information qui définissent les caractéristiques d'une plante ». L'enquête ne s'en tenait donc pas à noter le niveau de lecture-déchiffrage et requérait une capacité à traiter un texte documentaire scientifique. Le mystère planera donc vraisemblablement sur le nombre d'illettrés dans notre pays tant que ne seront pas mises en place des « pratiques d'évaluation dans tous les domaines (politiques menées, méthodes et outils) permettant de dépasser les préjugés et conflits de compétences pour s'en tenir au critère des résultats ». (Marie-Thérèse Geffroy, *Discours sur la lecture*, 2000). Peu après sa création, l'ANLCI a donc demandé à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), en collaboration avec l'Université Lyon II, d'effectuer une enquête afin de parvenir à des chiffres plus crédibles. Conduite en 2004-2005 auprès de la population âgée de 18 à 65 ans scolarisée en français et vivant en France métropolitaine. Le chiffre global estime que 3,1 millions de personnes, soit 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans, sont en situation d'illettrisme. Le fait que ce chiffre, en dépit d'une méthodologie très différente, soit très proche de celui proposé depuis nombre d'années par les Journées d'appel à la défense clôt le débat à ce sujet.